

RUANDA-URUNDI

Vu et vérifié le jour le en Fis 1064,5 déposés
le L.C.N. 57 20/7/56
Le Comptable 23
Signature

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1) mille soixante quatre francs 50 cts

motif (2) Payé au boucher Tugarama nation

Redoute vicende noir de june

RUHENERI



16772

A 1064,5

Fci 10,-

1064,5

A Ruhengeri, le 20/7/56 1956
Le (3) CT 9:31

Vu payer : Le ou les témoins,

Don Argent,

Livre de caisse n°

TANZANIA

Vu pour approbation, vérification et
imputation à charge de l'article 071 P.O. 56
RHENGERI 20/7/56 Mod. 1 Ter.

Vu pour approbation, vérification et imputation à charge de l'article 071 P.O. 56 Mod. 1 Ter.
RHENGERI 20/7/56 Le Sous-Gouverneur des Crédits

107 N 1 H
Le 20/7/56
Signature

(1) En toutes lettres.

(2) Motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) Chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

RUANDA-URUNDI

Frs

1505-

Dépense

Vu et vérifié et approuvé par
L.C.N. 53 au 20/7/56

Le Comptable Central, 93

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1)

mille et cinq francs

motif (2)

Forje au boucher Tigrayana.
ration réduite de Rwanda mois de juillet

Fci 996,-
9,-
1005,-

A Rukengere, le 20/7/56
Le (3) OT 937

1956

Vu payer : Le ou les témoins,

Tout acquit.

1 Myame

Livre de caisse n°

Vu pour approbation, vérification et imputation à charge de l'affiche Mod. I Tar.
du et inscription à la fiche

Le Sous-Gouverneur des Crédits

Le

(1) En toutes lettres.

(2) Motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) Chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établi le bon.